

# Caractéristiques ethnolinguistiques et distribution spatiale de la population dans la région urbaine de Moncton, 1981-2006

Vincent Roy & Jean-Michel Billette

## Résumé

Cette étude propose un examen de l'effet des caractéristiques ethniques et linguistiques de la population sur l'organisation résidentielle de la région urbaine bilingue de Moncton entre 1981 et 2006. Des analyses en composantes principales sont utilisées afin de générer des facteurs ethnolinguistiques qui, une fois cartographiés, illustrent le développement et l'expansion de l'espace francophone de même que la relative stabilité de l'espace anglophone au cours de la période étudiée. Nos résultats suggèrent que des variables telles que l'origine ethnique, la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles jouent un rôle tout aussi important que la langue maternelle dans la définition des espaces francophone et anglophone de la région urbaine de Moncton.

## Abstract

This study consists of an examination of the effect of ethnic and linguistic characteristics on the residential organization of Moncton's bilingual urban area between 1981 and 2006. Principal components analysis is used to generate ethnolinguistic factors that are further mapped out in order to illustrate the development and expansion of the Francophone space, as well as the relative stability of the Anglophone space over time. Our results suggest that such variables as reported ethnicity, language spoken at home, and knowledge of official languages play as important a part as mother tongue in the definition of both the Francophone and Anglophone spaces in Moncton's urban area.

## Introduction

La caractérisation des modalités régionales d'établissement résidentiel de la population constitue l'un des thèmes primordiaux de la géographie urbaine. La répartition spatiale des individus et des ménages au sein des quartiers et des unités administratives municipales est rarement uniforme et obéit généralement à des tendances agrégatives qui sont elles-mêmes fonction d'attributs tels que l'âge, l'origine ethnique, le lieu de naissance, le statut socioéconomique, et les caractéristiques linguistiques. Conséquemment, de nombreuses méthodes de quantification de ces tendances faisant appel aux systèmes d'information géographique (SIG) se sont développées au cours des dernières décennies. Parmi celles-ci figurent notamment les analyses multidimensionnelles de type factoriel, le classique indice de dissimilarité de Duncan et Duncan (1955), de même que d'autres indices de ségrégation résidentielle relatifs aux cinq dimensions identifiées par Massey et Denton (1988) : égalité, exposition, concentration, centralisation, et agrégation spatiale. Pour une présentation récente de ces indices, le lecteur peut consulter Apparicio *et al.* (2008).

Les principales régions métropolitaines du Canada ont fait l'objet d'un certain nombre d'études qui se sont spécifiquement concentrées sur le lien entre dynamique spatio-résidentielle et diverses caractéristiques démographiques et socioéconomiques. Une large place a notamment été accordée à l'appartenance ethnique et au statut de minorité visible (Darroch et Marston 1971; Balakrishnan 1976; Fong 1996; Bauder et Sharpe 2002; Leloup 2007). Charron et Shearmur (Charron 2002; Shearmur et Charron 2004; Charron et Shearmur 2005) ont pour leur part mis en relief la primauté des facteurs de nature socioéconomique dans l'organisation spatiale de la région métropolitaine de Montréal. Apparicio et Séguin (2002) ont quant à eux procédé à un examen de divers indices de division de l'espace résidentiel montréalais en fonction de la langue maternelle des dix-huit groupes linguistiques qui y étaient les plus fortement représentés lors du recensement de 1996.

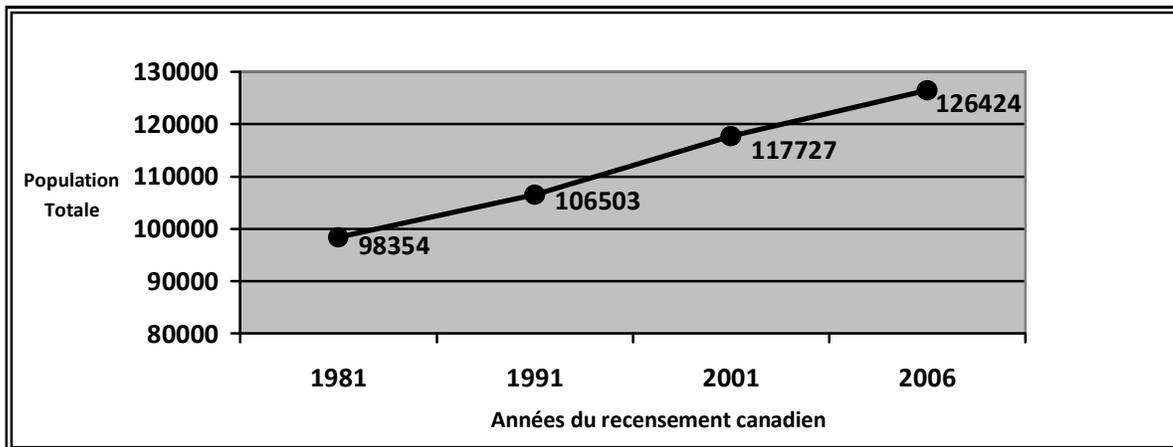
La dynamique particulière des grandes régions métropolitaines – qui constituent des pôles d’attraction indéniables de la migration tant interne qu’internationale – ne saurait par contre être immédiatement transférable au cas des régions urbaines de dimensions plus modestes au sein desquelles la population se distribue selon des critères parfois différents en raison de gradients ethniques et socioéconomiques moins prononcés ou, tout simplement, de particularités régionales qui tendent à les distinguer des tendances générales observées à Montréal, à Toronto, et à Vancouver (Viaud 2006). Une de ces particularités concerne les situations de diglossie observées dans certaines régions urbaines hors Québec telles que Moncton, Sudbury, Winnipeg/ Saint-Boniface, North Bay et Timmins.

Bien que plusieurs études aient précédemment considéré les minorités francophones comme un ensemble relativement homogène (voir notamment Corbeil *et al.* 2007), il va de soi que des centres urbains comme Moncton et Sudbury où les minorités francophones représentent environ un tiers de la population diffèrent sur les plans économique et démographique ne serait-ce que parce que le premier connaît une croissance florissante sur ces deux plans (Allain 2006; Ville de Moncton 2009; Turcotte 2010) alors que, selon de récentes observations, le second serait en voie d’entamer un régime de dépopulation (Hall 2009). De telles différences contextuelles ne peuvent que plaider en faveur d’une approche régionale de la dynamique des minorités francophones canadiennes.

Par voie de conséquence, le présent article se concentrera exclusivement sur la région urbaine de Moncton afin d’en étudier la dynamique spatiale au regard des caractéristiques ethniques et linguistiques de sa population. Plus précisément, il s’agira ici d’appréhender d’un point de vue géographique et historique la façon dont la langue maternelle, la langue le plus souvent parlée à la maison, la langue le plus souvent parlée au travail, la connaissance des langues officielles, la première langue officielle parlée, et l’origine ethnique<sup>1</sup> influencent la répartition spatiale de la population de cette région urbaine. Cet examen sera réalisé à l’aide des données des recensements de la population canadienne de 1981, 1991, et 2006. La décision de ne retenir que les déterminants ethniques et linguistiques est motivée par deux raisons principales. D’une part, depuis le 6 août 2002, Moncton jouit du statut particulier de première ville officiellement bilingue du Canada, ce qui fait d’elle un véritable « laboratoire naturel » pour l’étude du lien entre diglossie et organisation spatiale de la population. D’autre part, les études précédentes de Roy (2008; Roy et Cao 2011) sur la région urbaine de Moncton établissent le primat des déterminants ethno-linguistiques sur les caractéristiques liées au statut socioéconomique et au cycle de vie depuis 2001.

## Aperçu de la région urbaine de Moncton

La région urbaine de Moncton est située au centre des provinces maritimes, plus précisément dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, le long de la rivière Petitcodiac. Grâce à son emplacement stratégique au cœur des Maritimes (plus de 250 000 personnes habitent à moins d’une heure de route, et plus de 1,3 million à moins de 3 heures de route), cette région urbaine se distingue en tant que centre important pour le commerce de détail dans l’Est canadien (Ville de Moncton 2009)<sup>2</sup>. Depuis 1990, Moncton a ajouté plus de 25 000 emplois à sa main-d’œuvre. Les secteurs des télécommunications et de la haute technologie y sont fortement implantés (Cormier 1995). En 2008, l’emploi à Moncton a atteint un record de 75 800 travailleurs. Cette hausse d’emploi a été particulièrement notable dans les industries des services et de la construction. Toutes ces activités économiques ont fait en sorte que, depuis 1990, plus de 1000 personnes par année ont migré vers Moncton (Société canadienne d’hypothèques et de logement 2009). Mentionnons également que la rapidité de la croissance démographique de Moncton lui a valu de passer du statut d’agglomération de recensement (AR) à celui de région métropolitaine de recensement (RMR)<sup>3</sup> entre 2001 et 2006 (voir figure 1).

**Figure 1** : Évolution de la population totale de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Moncton, 1981-2006.

**Note** : Ces chiffres ne tiennent pas compte des changements survenus au niveau des limites géographiques de l'agglomération de recensement de Moncton (1981-2001) et de la région métropolitaine de recensement de Moncton (2006).

**Source** : Recensements du Canada de 1981, 1991, 2001 et 2006, Statistique Canada.

Entre les recensements de 2001 et 2006, le taux de migration nette a augmenté de 6,5 pourcent dans la région urbaine de Moncton. Parmi ces nouveaux migrants<sup>4</sup>, 37,2 pourcent ont pour langue maternelle le français. D'ailleurs, Moncton occupe le premier rang des centres urbains ayant connu le plus haut taux de migration nette dans les provinces de l'Atlantique en 2006 (Statistique Canada 2006; Ville de Moncton 2009)<sup>5</sup>. L'origine des migrants à Moncton est très homogène : 76 pourcent des 8 605 migrants francophones s'y étant établis entre 2001 et 2006 proviennent de diverses régions du Nouveau-Brunswick (Forgues *et al.* 2009; Statistique Canada 2008).

Bien que la population francophone néo-brunswickoise réside en grande majorité dans le nord de la province, les flux migratoires internes convergent majoritairement vers le sud. La raison principale de cette migration est de nature économique (Guignard 2007; Landry et Rousselle 2003). En effet, l'économie du nord est en large partie saisonnière et fondée sur l'exploitation des ressources naturelles (Beaudin et Forgues 2005; Desjardins 2002) alors que celle du sud de la province est plus diversifiée et dépend moins des ressources naturelles et des cycles saisonniers (Polèse et Shearmur 2002). Selon Michelle Landry, qui s'est inspirée des études d'Allain (2005) et Beaudin (2005) : « L'Acadie s'urbanise de plus en plus » (Landry 2007 : 15).

À ce sujet, Cao *et al.* (2005) ont montré que, depuis le début des années 1980, ce processus d'urbanisation a grandement modifié l'espace même de la francophonie. Notons, par ailleurs, que cette migration est devenue l'un des processus les plus marquants de la transformation du paysage culturel francophone de la région urbaine de Moncton. Cette dernière est composée de trois communautés, soit Moncton, Riverview et Dieppe et il s'agit de la seule région urbaine canadienne qui présente une aussi forte concentration d'Acadiens<sup>6</sup>, soit environ le tiers de sa population.

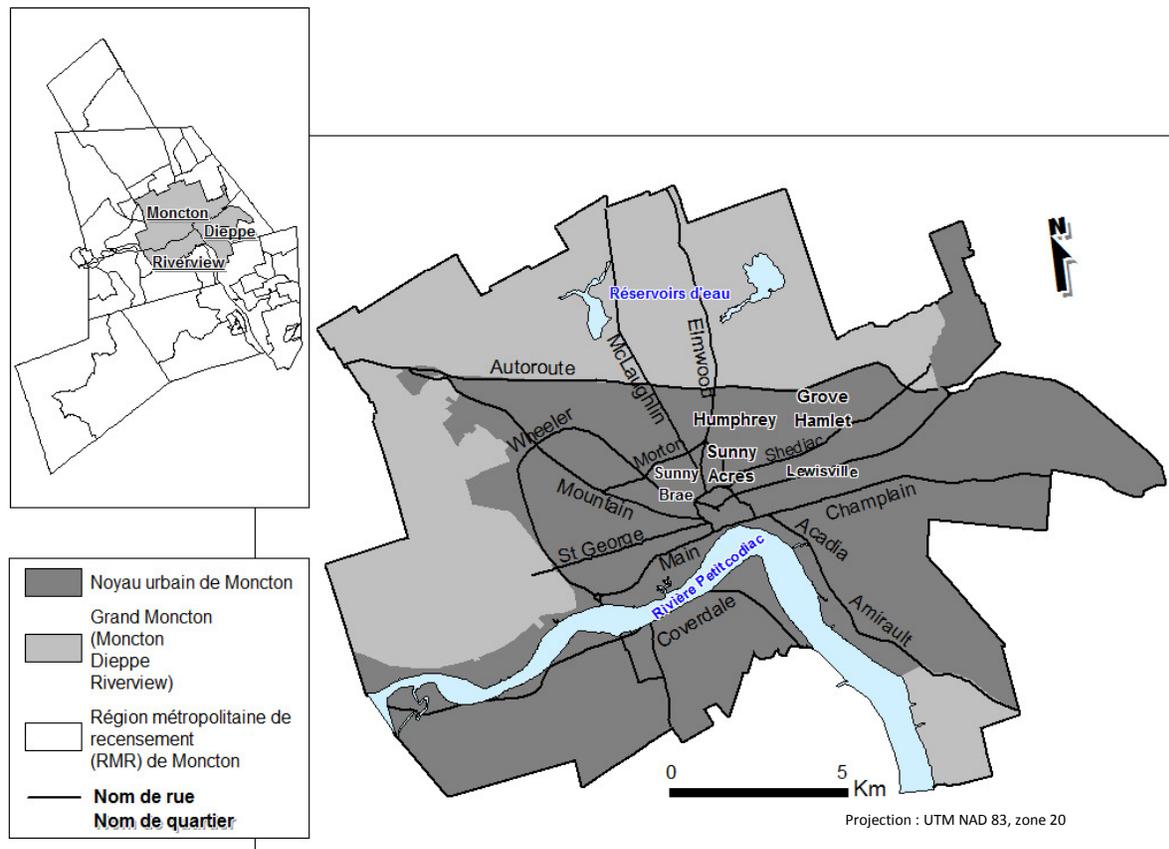
Les études récentes de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) et des géographes Huhua Cao (Cao et Dehoorne 2002; Cao 2003; Cao et Lacombe 2003; Cao *et al.* 2005) et Guy Vincent (1999, 2003) démontrent que les communautés de Dieppe, Riverview, et Moncton jouent toutes les trois un rôle crucial dans l'équilibre linguistique de la région. La majorité des résidents de Riverview ont pour langue maternelle l'anglais, tandis que la population de Dieppe est, à l'inverse, principalement composée de francophones. Située au centre de la région urbaine, la municipalité de Moncton présente une dynamique plus complexe qui correspond à l'évolution du processus de cohabitation entre francophones et anglophones. Dans la ville de Moncton, des îlots linguistiques émergent, dénotant l'existence d'une population mixte, la population francophone étant historiquement plus mobile que la population anglophone (Cao 2003). Bien qu'ils soient surtout concentrés dans la région de Dieppe, les francophones se sont aussi établis sur l'ensemble du territoire de la ville de Moncton. On observe, depuis le début des années 1980, une expansion importante des francophones vers le nord, l'est et le sud de la ville de Moncton.

À l'aide d'une analyse centrographique permettant de mesurer le déplacement de la population, Cao (2003) et Roy (2008) montrent que la population francophone est surtout concentrée dans le sud-est (Dieppe) de la région urbaine et prend de l'expansion vers le nord (Moncton). La population anglophone, quant à elle, est répartie de façon quasi uniforme au sein du Grand Moncton. Plus récemment, les francophones ont fait montre d'une propension à consolider leur présence dans la ville de Dieppe et dans le nord de la ville de Moncton, soit au cœur du quartier Sunny Brae situé aux abords de l'Université de Moncton. Les recherches récentes de Durand (2004) et Guignard (2007) sur l'espace francophone de la région urbaine de Moncton confirment également ce constat.

## Méthodologie

Cet article repose sur une analyse de l'ensemble des variables linguistiques et de deux marqueurs d'appartenance ethnique provenant des recensements de 1981, 1991, et 2006<sup>7</sup>. Les raisons afférentes au choix de cette période d'étude sont à la fois administratives et techniques. D'un point de vue technique, les données spatiales et thématiques des recensements canadiens sont seulement disponibles en version électronique depuis 1981. D'autre part, la loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick a également été promulguée en 1981. Le choix de l'année de recensement 1991 est, pour sa part, motivé par l'apparition de l'option « langue maternelle : bilingue » qui vient quelque peu modifier les résultats des analyses multivariées<sup>8</sup>. En dernier lieu, le recensement de 2006 constitue actuellement le dénombrement le plus récent de la population canadienne; les données de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM) de Statistique Canada n'étant pas encore disponibles. Les résultats tirés du recensement de 2001, bien que non cartographiés pour des raisons d'économie d'espace, seront néanmoins brièvement commentés afin de mettre en perspective les changements survenus entre 1991 et 2006.

Toutes les variables ont été obtenues via l'*Analyseur de recensement canadien* de l'Initiative de démocratisation des données de Statistique Canada et sont mesurées au niveau des aires de diffusion (AD) qui constituent l'unité géographique la plus fine pour laquelle l'information tirée des recensements canadiens peut être obtenue. Le concept d'aire de diffusion a remplacé celui de secteur de dénombrement (SD) lors du recensement de 2001. Par conséquent, les analyses des recensements de 1981 et 1991 utiliseront le secteur de dénombrement comme unité d'analyse alors que celle du recensement de 2006 sera fondée sur les aires de diffusion. Mentionnons également que nos analyses ne porteront pas sur l'intégralité de la RMR (2006) ou de l'AR (1981 et 1991) de Moncton, mais uniquement sur son noyau urbain, c'est-à-dire sur la grande région urbaine autour de laquelle les limites de ces vastes unités géographiques sont définies (voir figure 2). La décision d'écarter les frises urbaine et rurale de la grande région de Moncton est dictée par la faible densité de population qui les caractérise et qui pourrait donner lieu à des estimations imprécises fondées sur des effectifs insuffisants. Le nombre total d'unités analytiques retenues est donc de 92 SD en 1981 et 1991, et de 157 AD en 2006.

**Figure 2** : Région métropolitaine de recensement de Moncton, 2006

**Source** : Recensement du Canada de 2006, Statistique Canada.

La disponibilité des variables ethniques et linguistiques varie au fil du temps comme en témoigne le tableau 1. Ces changements dans la disponibilité des variables ont certaines répercussions sur l'interprétation des résultats de nos analyses qui reposent sur un nombre différent de variables pour chaque année considérée. On remarquera l'ajout de la possibilité de déclarer une langue maternelle bilingue en 1991 et de deux nouvelles questions sur la langue utilisée le plus souvent au travail ainsi que la première langue officielle parlée en 2006. Les variables concernant la connaissance des langues officielles, la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison, et l'origine ethnique sont cependant disponibles pour les trois années de recensement retenues<sup>9</sup>.

La perspective adoptée afin de tenir compte de l'ensemble des variables retenues relève du cadre de l'écologie factorielle qui associe des caractéristiques tirées de la sphère des activités humaines et sociales, dans son acception la plus large, à des écosystèmes spatiaux (Bourne et Barber 1971; Bourne et Murdie 1972; Davies 1984). Le recours à un tel cadre analytique évite de réduire au seul examen de la langue maternelle l'étude de la dynamique ethno-linguistique de la région urbaine de Moncton. Cette recherche se distingue donc des études empiriques antérieures en ceci que les espaces francophone et anglophone y sont définis sur la base d'un ensemble intégré de caractéristiques parmi lesquelles figurent non seulement la langue maternelle, mais aussi la connaissance des langues officielles, l'usage que les individus en font et l'appartenance ethnique de leurs ancêtres<sup>10</sup>.

La méthode statistique employée est l'analyse en composantes principales (ACP) qui permet de réduire l'information disponible en générant de nouvelles variables nommées « facteurs » ou « composantes » qui résument en quelque sorte la structure des corrélations entre les variables dans un espace multidimensionnel<sup>11</sup>. Si, par exemple, les

variables « langue parlée le plus souvent à la maison : français » et « langue parlée le plus souvent au travail : français » sont fortement positivement corrélées, le facteur qui en résultera dénotera l'usage du français dans les sphères privée et professionnelle. Ainsi, les unités géographiques obtenant une valeur positive pour ce facteur seront celles où l'usage du français est le plus répandu alors que celles obtenant une valeur négative représenteront à l'inverse les quartiers où l'usage du français demeure marginal.

La qualité globale d'une ACP est évaluée à l'aide du test de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) qui résulte en un score variant entre 0 et 1 reflétant l'intensité des corrélations obtenues au sein de l'ensemble des facteurs générés. Les scores KMO obtenus dans le cadre de nos analyses sont respectivement de 0,74 (1981), 0,69 (1991), et 0,85 (2006). Les deux premiers scores peuvent être jugés bons et le troisième méritoire. D'ailleurs, pour les trois années à l'étude, les facteurs retenus expliquent plus de 80 pourcent de la variance associée à l'ensemble des variables ethniques et linguistiques.

Deux autres notions techniques se doivent d'être exposées avant de passer à l'examen des résultats. La valeur de saturation correspond à un score variant entre -1 et +1 et quantifie l'intensité de l'association entre chacune des variables incluses dans une ACP et les facteurs ou composantes qui en résultent. Une association forte, soit une saturation de plus de 0,8 en valeur absolue, signifie que le facteur obtenu explique une très forte proportion de la variation de la variable en question. Les notes en facteur varient quant à elles de -3 à +3 et décrivent la position des unités d'analyse sur un facteur particulier. Dans le cas de la présente étude, les aires de diffusion au sein desquelles résident une majorité de francophones obtiendront une note en facteur positive pour le facteur « francophone »; à l'inverse, celles où de fortes concentrations d'anglophones sont observées se verront attribuer une note en facteur négative pour ce même facteur.

### **Statistiques descriptives associées aux différentes variables linguistiques et ethniques de la région urbaine de Moncton, 1981-2006**

Le tableau 1 indique que, à l'exception du français en tant que langue parlée à la maison, de la connaissance de l'anglais ainsi que des deux variables ethniques, les nombres absolus pour les variables linguistiques sont en constante progression depuis 1981. Il en va cependant autrement des pourcentages. Si l'on ne considère que les variables linguistiques disponibles dans le recensement depuis 1981, il est intéressant de noter que seul le pourcentage des variables anglophones a diminué depuis 1991. D'ailleurs, à l'exception de l'anglais en tant que langue parlée à la maison dont le pourcentage avait connu une forte augmentation en 1991, le pourcentage des autres variables anglophones diminue progressivement au cours des vingt-cinq années considérées (1981-2006). Conséquemment, si la population anglophone augmente depuis 1981, son poids relatif au sein de la RMR n'obéit pas nécessairement à la même tendance.

**Tableau 1** : Évolution des variables linguistiques et ethniques de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Moncton, 1981-2006.

	1981				1991				2006			
	Français	Anglais	Bilingue	Autre	Français	Anglais	Bilingue	Autre	Français	Anglais	Bilingue	Autre
<b>Nombres absolus des variables</b>												
La connaissance des langues officielles	3340	57265	36470		3855	56790	44650		5270	60495	58195	95
La langue maternelle	31215	65975		600	33730	68660	2745	1170	42920	77345	1085	2555
La langue parlée le plus souvent à la maison	30855	65100		1145	28415	75170		650	36030	85895	1030	925
L'origine ethnique	34240	51390			33775	31745			44545	57400		
La première langue officielle parlée									43600	79940	430	80
La langue utilisée le plus souvent au travail									13490	59750	3140	30
<b>Pourcentage des variables</b>												
% La connaissance des langues officielles	3,40	58,22	37,08		3,66	53,91	42,39		4,25	48,76	46,91	0,08
% La langue maternelle	31,74	67,08		0,61	31,67	64,47	2,58	1,10	34,60	62,35	0,87	2,06
% La langue parlée le plus souvent à la maison	31,37	66,19		1,16	26,97	71,36		0,62	29,04	69,24	0,83	0,75
% L'origine ethnique	34,81	52,25			46,89	44,07			35,91	46,27		
% La première langue officielle parlée									35,15	64,44	0,35	0,06
% La langue utilisée le plus souvent au travail									17,65	78,17	4,11	0,04

Note : Les cellules vides peuvent être interprétées de deux façons. Tout d'abord, une case vide correspondant à une variable quelconque signifie que cette variable n'est pas disponible pour l'année de recensement considérée. Deuxièmement, les options « bilingue » et « autre » ne sont pas disponibles pour certaines variables comme, par exemple, l'origine ethnique.

Source : Recensements du Canada de 1981, 1991 et 2006, Statistique Canada.

En 2006, c'est du côté de la première langue officielle parlée que l'on retrouve la plus forte proportion de francophones, soit 35 pourcent. Parmi les variables anglophones, c'est la langue parlée à la maison qui obtient la proportion la plus élevée (69 pourcent) après la langue utilisée au travail (78 pourcent). Cet aperçu de la RMR de Moncton met en lumière certaines tendances caractérisant les populations francophone et anglophone. Nos analyses subséquentes consistent à vérifier, à l'aide de l'approche multidimensionnelle de l'ACP, si ces tendances globales sont observables à une échelle géographique plus fine (AD ou SD).

## Résultats

Le tableau 2 présente la proportion de la variance totale associée aux variables à l'étude qui se trouve expliquée par les facteurs générés par l'ACP. Un pourcentage élevé confirme l'importance du facteur dans la détermination des configurations résidentielles des deux groupes linguistiques. Le tableau montre que même si le nombre de facteurs demeure le même au cours de la période d'étude, leur composition varie au fil du temps.

**Tableau 2** : Analyse en composantes principales : variance totale expliquée et rang des deux principaux facteurs pour la région urbaine de Moncton, 1981-2006.

Ordre des Facteurs	Facteurs retenus*	1981	Facteurs retenus*	1991	Facteurs retenus*	2006
		% de variance expliquée		% de variance expliquée		% de variance expliquée
1	Francophone	42,07	Anglophone	45,94	Francophone & Anglophone	68,19
2	Anglophone	41,75	Francophone	38,57	Bilingue	12,86
Total		83,82		84,51		81,05

**Note** : Voir le tableau 3 pour la composition des variables pour chaque facteur.

\* Seuls les facteurs avec une valeur propre initiale supérieure à 1 ont été retenus.

**Source** : Recensements du Canada de 1981, 1991 et 2006, Statistique Canada.

## Évolution temporelle des facteurs

Un coup d'œil au tableau 2 révèle que le pourcentage total de la variance expliquée par les deux facteurs retenus demeure assez stable au fil des années, passant de 84 pourcent (1981) à 85 pourcent (1991) et à 81 pourcent (2006). Cette faible diminution entre 1991 et 2006 est probablement attribuable au fait que l'opposition francophones-anglophones se retrouve synthétisée en un seul facteur en 2006. Ceci résulte en une plus forte proportion de la variance expliquée par le premier facteur (68 pourcent en 2006 contre 42 pourcent en 1981 et 46 pourcent en 1991) ainsi qu'en une diminution concomitante de l'importance du second facteur qui, en 2006, n'est associé qu'au bilinguisme.

Les résultats du recensement de 2001, bien que non présentés dans le tableau 2, font état d'une situation similaire à celle de 2006 quoique légèrement plus complexe puisque le nombre de facteurs retenus est égal à trois. Deux facteurs misant sur la polarisation francophones-anglophones et expliquant plus de 90 pourcent de la variance totale y sont observés. Le premier facteur dénote une opposition entre les francophones bilingues et les anglophones alors que le second est construit sur l'opposition entre les francophones exclusifs (à la maison, au travail et seule langue officielle comprise) et les anglophones. Le troisième facteur, expliquant seulement 9 pourcent de la variance totale, est associé à la langue maternelle bilingue.

### *Évolution des facteurs selon les valeurs de saturation des variables*

Le tableau 3 présente les valeurs de saturation des variables pour les facteurs anglophone et francophone en 1981, 1991, et pour le facteur d'opposition francophone-anglophone ainsi que le facteur bilingue en 2006. En 1981 et 1991, les facteurs francophone et anglophone sont distincts et les indicateurs de bilinguisme obtiennent leur plus forte valeur de saturation du côté du facteur francophone. La seule variable de bilinguisme qui demeure associée à la population francophone en 2006 est celle de la connaissance des deux langues officielles, ce qui signifie que la population

francophone de Moncton fait montre d'une plus grande propension à connaître les deux langues officielles du pays que la population anglophone. Ce résultat peut être mis en relation avec la faible valeur de saturation obtenue pour la seule connaissance du français au sein du facteur francophone en 1981 (0,574) et en 1991 (0,561).

**Tableau 3** : Analyse en composantes principales : valeurs de saturation des facteurs francophone, anglophone et bilingue dans la région urbaine de Moncton, 1981-2006. **Source** : Recensements du Canada de 1981, 1991 et 2006, Statistique Canada.

	Facteurs - 1981		Facteurs - 1991		Facteurs - 2006	
	1 Francophone	2 Anglophone	1 Anglophone	2 Francophone	1 Francophone & Anglophone	2 Bilingue
<b>Variables françaises</b>						
% La connaissance des langues officielles - Français	,574	-,192	-,453	,561	,852	-,069
% La langue maternelle - Français	,723	-,544	-,766	,543	,987	,068
% La langue parlée le plus souvent à la maison - Français	,938	-,253	-,570	,776	,986	,014
% L'origine ethnique - Française	,910	-,277	-,415	,880	,756	,074
% La première langue officielle parlée - Français					,990	,064
% La langue utilisée le plus souvent au travail - Français					,927	-,041
<b>Variables anglaises</b>						
% La connaissance des langues officielles - Anglais	-,305	,922	,951	-,208	-,966	-,122
% La langue maternelle - Anglais	-,439	,785	,729	-,606	-,984	-,113
% La langue parlée le plus souvent à la maison - Anglais	-,194	,949	,970	-,108	-,981	-,089
% L'origine ethnique - Britannique	-,213	,940	,905	-,278	-,894	,046
% La première langue officielle parlée - Anglais					-,988	-,099
% La langue utilisée le plus souvent au travail - Anglais					-,936	-,100
<b>Variables bilingues</b>						
% La connaissance des langues officielles - Bilingue	,926	-,184	-,324	,873	,921	,174
% La langue maternelle - Bilingue			,054	,780	-,015	,709
% La langue parlée le plus souvent à la maison - Bilingue					,002	,804
% La première langue officielle parlée - Bilingue					-,042	,770
% La langue utilisée le plus souvent au travail - Bilingue					,374	,580

Une comparaison des populations francophone et anglophone, nous permet de noter qu'en 1981, la langue parlée à la maison obtient la valeur de saturation la plus élevée des deux groupes linguistiques alors que l'origine ethnique se classe au second rang. En général, la même tendance se maintient pour la population anglophone en 1991. Cependant, l'introduction d'une variable dénotant une langue maternelle bilingue diminue les valeurs de saturation des variables francophones et relègue le facteur francophone au second rang. La variable obtenant la plus forte valeur de saturation pour le facteur francophone en 1991 devient ainsi l'origine ethnique française.

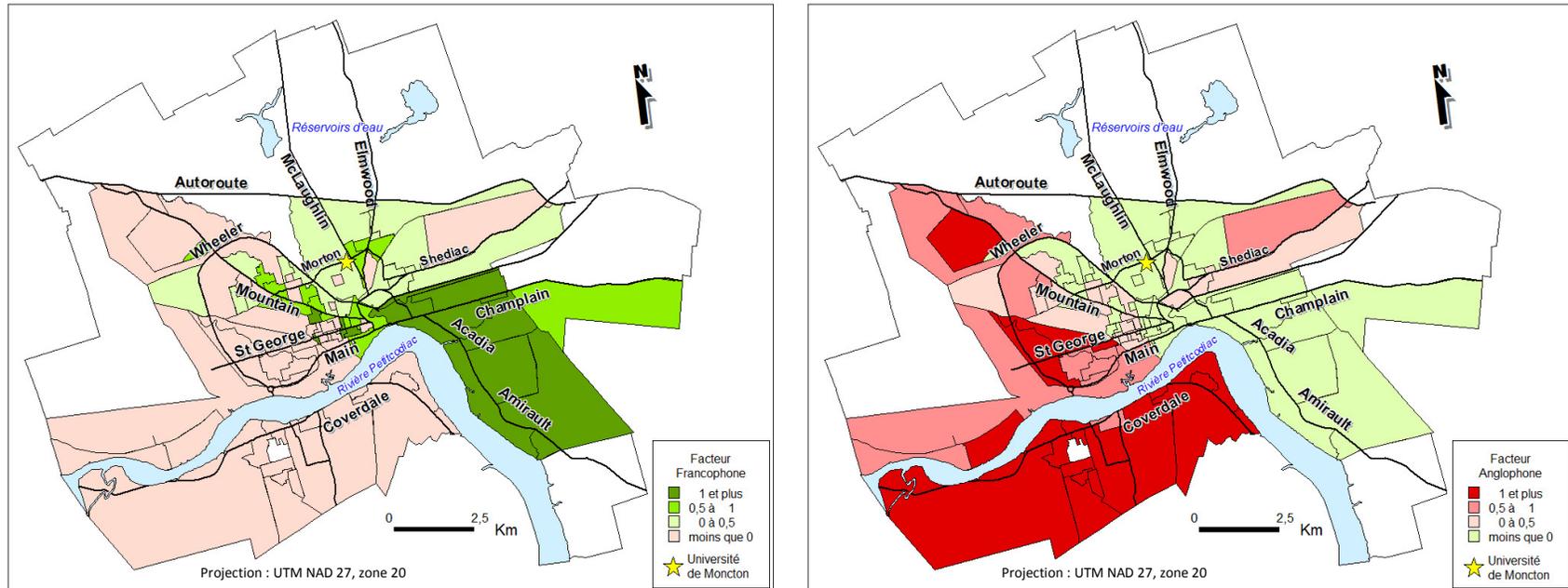
L'apparition de sept nouvelles variables en 2006 – deux francophones, deux anglophones, et trois bilingues – entraîne une polarisation de l'opposition francophones-anglophones au sein du même facteur. En ce qui a trait à l'importance relative des variables pour cette même année, on peut noter que, peu importe l'appartenance linguistique, les variables concernant la première langue officielle parlée, la langue maternelle ainsi que la langue parlée le plus souvent à la maison atteignent toutes des valeurs de saturation supérieures à 0.98. Toujours en 2006, on remarque que la population d'expression française s'identifie plus fortement comme francophone puisque les bilingues se retrouvent dans le second facteur.

Malgré ces changements au cours de la période d'étude, on observe une certaine stabilité dans l'opposition des variables francophones et anglophones. Si une variable francophone obtient une forte valeur de saturation, sa contrepartie anglophone en obtiendra une également. De façon générale, ces résultats indiquent que la francophonie et l'anglophonie sont associées à un ensemble de variables plutôt qu'à un indicateur unique.

### **Distribution des quartiers francophones et anglophones selon les résultats de l'analyse en composantes principales (ACP), 1981-2006**

Les figures 3, 4, et 5 permettent de visualiser, à l'aide des notes en facteur de l'ACP, la concentration ou l'étalement des populations francophone et anglophone résidant au cœur du noyau urbain de Moncton. Étant donné que les populations francophone et anglophone se trouvent dans deux facteurs différents pour les années 1981 et 1991, il n'est pas surprenant de noter un effet de symétrie inverse en comparant ces facteurs. Tout d'abord, pour les trois années retenues (1981, 1991, 2006), on remarque que la population francophone se concentre dans l'est de la région urbaine tandis que les anglophones, eux, résident dans son secteur ouest. Deuxièmement, les villes de Riverview et Dieppe sont monolingues. En effet, il n'y a aucune note en facteur francophone à Riverview et aucune note en facteur anglophone à Dieppe pour les trois années de recensement. La ville de Moncton est plus diversifiée avec une présence assez significative des deux groupes linguistiques de 1981 à 2006. Afin de simplifier l'analyse, nous nous concentrerons donc exclusivement sur la ville de Moncton puisqu'aucun changement notable ne semble marquer l'évolution ethnolinguistique des communautés de Dieppe et Riverview au cours de la période considérée.

**Figure 3 :** Analyse en composantes principales : répartition spatiale des notes en facteur pour les facteurs francophones et anglophones de 1981, noyau urbain de Moncton.



Source : Recensement du Canada de 1981, Statistique Canada.

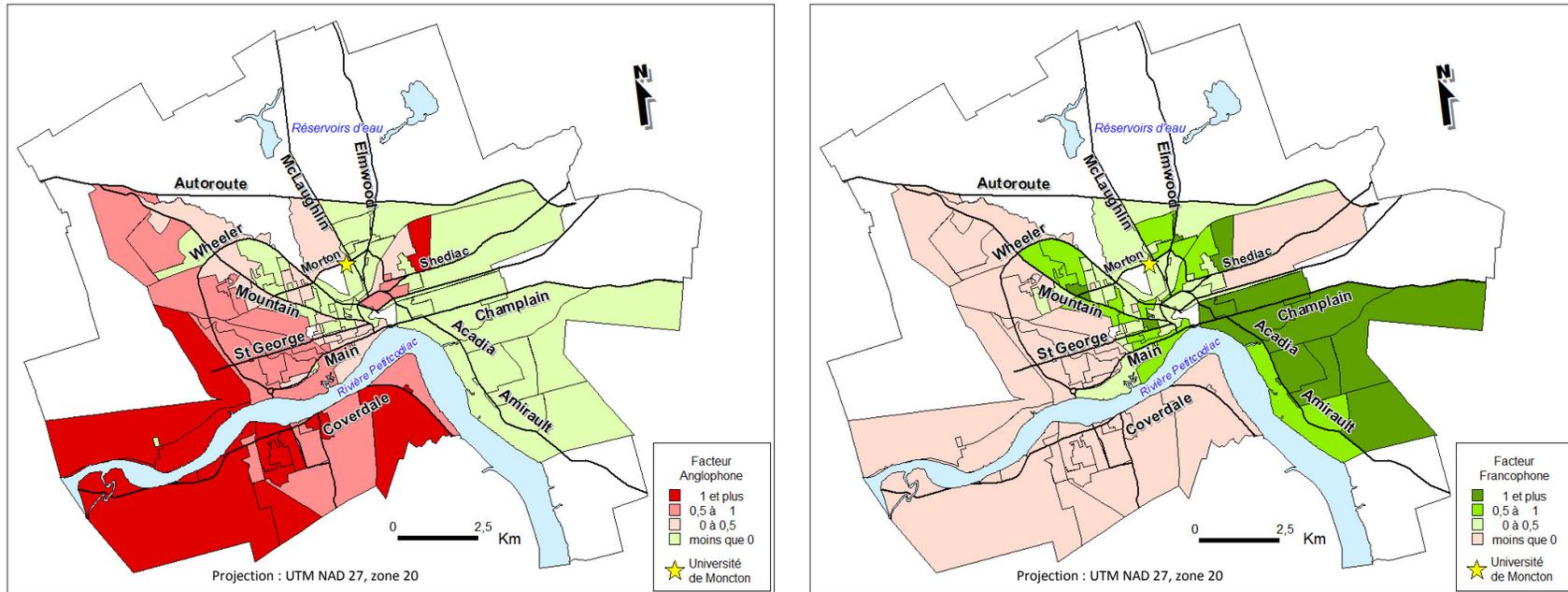
1981

La figure 3 montre que 47 pourcent des unités géographiques obtiennent une note positive pour le facteur francophone en 1981. Cette population francophone se situe majoritairement à l'est du chemin Mountain et au sud du chemin Shediac. Quelques îlots francophones sont déjà observables dans le centre-ville à l'intérieur de la fourchette délimitée par le chemin Mountain et la rue Main. En comparaison, la présence anglophone est solidement ancrée dans tout le secteur ouest de la ville ainsi qu'à Riverview, mais cette présence se fait aussi remarquer dans le nord-est de la ville, au nord du chemin Shediac, dans la portion supérieure du quartier Lewisville ainsi qu'à Grove Hamlet.

1991

La figure 4 illustre le fait qu'entre 1981 et 1991, les secteurs francophones de Moncton, c'est-à-dire ceux obtenant des notes positives pour le second facteur, ont augmenté en nombre, atteignant un pourcentage de près de 60 pourcent. D'ailleurs, le triangle délimité par l'autoroute transcanadienne au nord, la promenade Elmwood à l'est et le boulevard Wheeler<sup>12</sup> à l'ouest s'est considérablement francisé depuis 1981. On assiste donc à une consolidation de la présence francophone en plein centre de Moncton, soit dans les quartiers Sunny Brae, Sunny Acres et Humphrey. Tout comme en 1981, l'espace anglophone demeure solidement implanté à l'ouest du chemin Mountain. Seuls quelques secteurs de dénombrement adjacents au chemin obtiennent un score positif pour le facteur francophone. Fait intéressant à noter, un SD situé dans le nord-est de la ville, au nord du chemin Shediac (quartier Lewisville), obtient une note élevée pour les deux facteurs, révélant par le fait même un premier espace de cohabitation.

**Figure 4 :** Analyse en composantes principales : répartition spatiale des notes en facteur pour les facteurs anglophones et francophones de 1991, noyau urbain de Moncton.

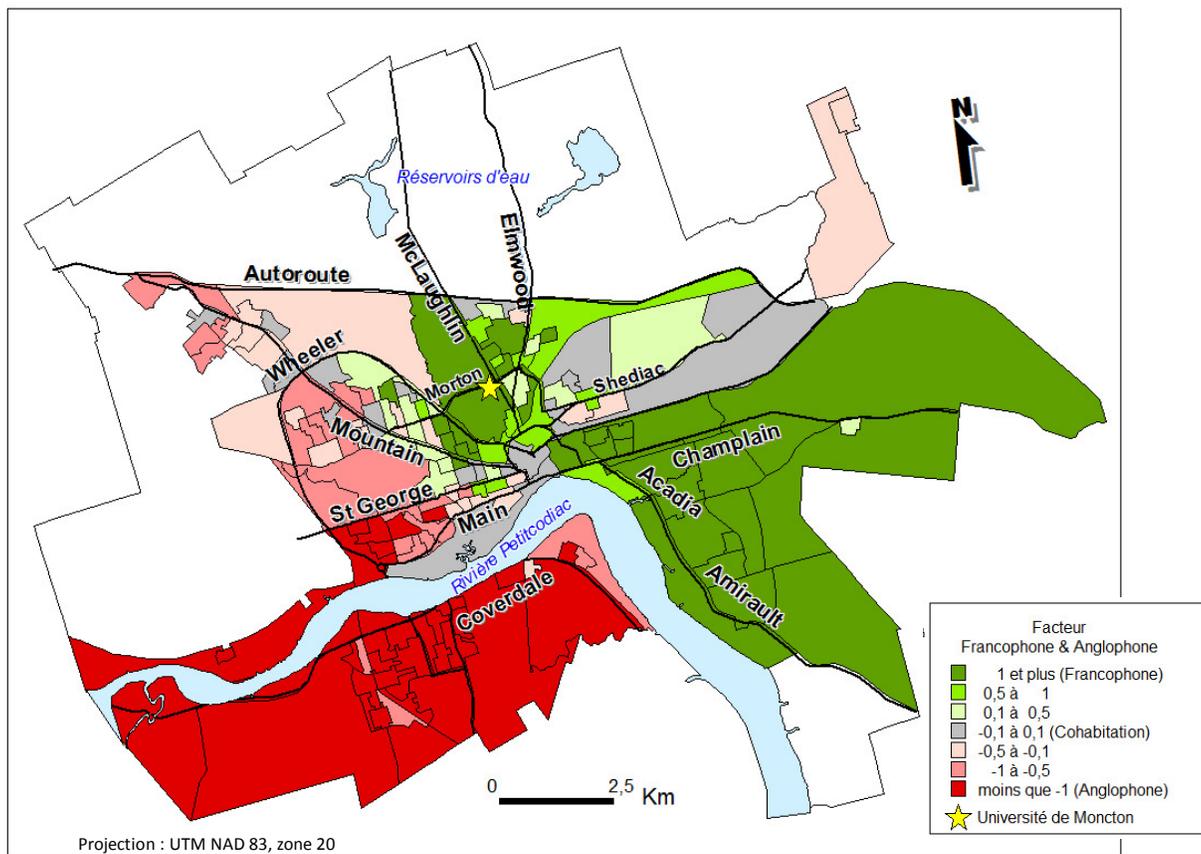


Source : Recensement du Canada de 1991, Statistique Canada.

2006

Puisque les deux communautés linguistiques se retrouvent dans le même facteur en 2006, il est important de préciser que la population francophone est représentée par des notes en facteur positives, alors que la population anglophone est identifiée par des notes en facteur négatives dans la figure 5. Les notes en facteur dont la valeur se situe entre -0,1 et +0,1 signifient qu'il y a un certain degré de cohabitation des deux populations au sein des quartiers concernés. C'est le cas des quartiers Lewisville et Grove Hamlet situés dans le nord-est de la ville et de la portion du centre-ville située au sud de la rue Main.

**Figure 5 :** Analyse en composantes principales : répartition spatiale des notes en facteur pour le facteur des populations anglophone et francophone de 2006, noyau urbain de Moncton.



**Source :** Recensement du Canada de 2006, Statistique Canada.

La figure 5 indique que la population francophone demeure très concentrée entre les promenades Elmwood et McLaughlin, mais accentue sa présence à l'ouest, soit aux extrémités nord et sud de l'avenue Morton. Une grande majorité du quartier Sunny Brae est désormais associée à la francophonie. Dans une moindre mesure, les quartiers voisins de Sunny Acres et Humphrey se francisent également. Malgré cette forte concentration de la population francophone au centre de la ville de Moncton, le nombre d'unités francophones a chuté à 43 pourcent, soit le pourcentage le plus faible depuis 1981<sup>13</sup>. La présence plus significative de la population francophone au centre de la ville de Moncton s'effectue donc aux dépens des autres secteurs de la ville, plus exactement de sa portion occidentale, qui comprend la quasi-totalité des unités géographiques à l'ouest du chemin Mountain et demeure très fortement anglophone.

## Conclusion

Le but de cette étude est d'abord et avant tout géographique et concerne la caractérisation de la dynamique spatiale des deux principaux groupes ethno-linguistiques résidant au sein de la région urbaine de Moncton. Bien que les proportions relatives de francophones et d'anglophones demeurent quasi inchangées au cours de la période d'étude, nos résultats illustrent la dynamique différentielle de ces deux populations en termes de localisation résidentielle. On observe une relative stabilité au fil du temps dans la distribution spatiale du facteur anglophone. Celui-ci se concentre et se consolide à Riverview et dans le secteur ouest de la ville de Moncton et tend même à reculer dans la portion nord-est de la ville. À l'inverse, la présence francophone, déjà solidement ancrée à Dieppe et dans l'est de la ville, semble s'implanter de façon de plus en plus marquée dans le nord-est et le centre de la ville de Moncton. La transformation particulièrement rapide du quartier Sunny Brae situé entre la promenade McLaughlin et le boulevard Wheeler (à proximité d'institutions francophones telles que l'Université de Moncton, l'Hôpital Georges-Dumont, Radio-Canada Acadie/Atlantique, le Théâtre l'Escaouette et le Centre culturel Aberdeen) émerge comme l'une des meilleures illustrations du développement de l'espace francophone (voir Vincent, 2003, pour un aperçu historique de l'évolution de Sunny Brae). À cet égard, nos observations tendent à confirmer l'importance de la composante géographique de la vitalité communautaire des minorités linguistiques ajoutée par Anne Gilbert et ses collègues (Gilbert *et al.* 2005; Gilbert et Langlois 2006) au cadre conceptuel de Landry et Allard (1990; 1996).

Deux conclusions à teneur sociologique ressortent également de notre analyse. Premièrement, le bilinguisme (défini en tant que connaissance des deux langues officielles) est une caractéristique associée à la population francophone pour les trois années à l'étude. Or, le bilinguisme d'usage (à la maison, au travail, et en tant que première langue officielle parlée) obtient son propre facteur dès lors que les variables servant à le définir deviennent disponibles comme on peut le constater en 2001 et en 2006. Un tel constat révèle l'existence d'une catégorie d'individus recourant indifféremment aux deux langues qui, sans être fondamentalement distincte des deux communautés linguistiques principales sur le plan identitaire, se singularise sur certains points tels que le choix des lieux de service ou la propension à initier une conversation en français (Lefebvre 2006).

Deuxièmement, le remplacement des facteurs francophone et anglophone par un facteur linguistique polarisé en 2006 signifie que les unités d'analyse utilisées ici (les aires de diffusion) sont devenues perméables à la cohabitation résidentielle entre anglophones et francophones bien que l'opposition entre les caractéristiques relatives à ces deux groupes demeure marquée au sein même de ces unités. Ce rapprochement spatial des deux principaux groupes ethno-linguistiques semble être principalement tributaire du déplacement des francophones vers le nord et l'ouest de la région urbaine de Moncton puisqu'aucun phénomène similaire ne caractérise le développement de l'espace anglophone.

Sur le plan conceptuel, notre étude démontre par ailleurs que, lorsque comparée à l'analyse isolée d'une seule variable, la prise en compte simultanée de diverses caractéristiques résulte en une meilleure compréhension de la dimension spatiale de la dynamique linguistique. Les fortes valeurs de saturation obtenues par des variables telles que l'origine ethnique, la connaissance des langues officielles, la première langue officielle parlée, et la langue le plus souvent parlée à la maison mettent en exergue le caractère restrictif de l'utilisation de la langue maternelle en tant qu'unique critère de définition de la francophonie ou de l'anglophonie. Dans le cas particulier de Moncton, on observe une certaine cohérence ethno-linguistique puisque les indicateurs francophones, tout comme les indicateurs anglophones, sont fortement corrélés entre eux et ne se retrouvent pas fragmentés en plusieurs facteurs distincts. L'on peut cependant imaginer des situations hypothétiques où la langue maternelle française serait associée à l'usage de l'anglais à la maison et au travail. L'obtention de valeurs de saturation similaires au sein d'un même facteur pour ces variables permettrait l'identification de situations d'assimilation linguistique, chose impossible en l'absence d'un cadre analytique multivarié.

Certaines limites inhérentes à cette recherche se doivent néanmoins d'être soulignées. Au premier chef, le recours à l'ACP entraîne systématiquement ce que Racine et Cavalier (1972) ont nommé le primat de la totalité, c'est-à-dire la supposition théorique selon laquelle toutes les variables incluses dans le modèle jouent un rôle significatif dans l'explication de l'organisation sociospatiale de la région étudiée. Également, l'apparition de variables linguistiques supplémentaires au fil des années pose un problème de comparabilité historique. À titre d'exemple, la possibilité de déclarer une langue maternelle bilingue en 1991 a résulté en un affaiblissement concomitant de la valeur de saturation de la langue parlée à la maison au sein du facteur francophone. De plus, le choix des variables utilisées dans le cadre de l'ACP demeure arbitraire dans la mesure où d'autres variables telles la religion, le niveau de scolarité, et l'âge auraient

également pu être retenues, ce qui aurait donné lieu à une compartimentation différente de l'espace résidentiel de la région urbaine de Moncton. En dernier lieu, le passage des secteurs de dénombrement aux aires de diffusion lors du recensement de 2001 a entraîné un changement dans la nature même des unités d'analyse utilisées.

Malgré ces limites, nous tenons à souligner que cette recherche réussit à dresser un portrait empiriquement juste de la situation résidentielle des deux principaux groupes linguistiques habitant la région urbaine de Moncton et que la technique d'analyse géographique employée ici pourrait aisément être appliquée à d'autres contextes urbains. Il serait par exemple judicieux d'analyser l'effet des déterminants ethniques et linguistiques sur l'organisation sociospatiale de la région du Grand Sudbury afin de vérifier si les stratégies d'agrégation résidentielle des francophones minoritaires et des anglophones sont comparables à ce que nous avons pu observer dans le cas de Moncton. Les résultats d'une telle analyse, qu'ils soient similaires ou divergents, auraient d'importantes répercussions sur notre compréhension de la dynamique spatiale des régions urbaines en situation de diglossie. Et, de façon plus générale, on pourrait également adopter une telle perspective afin de mieux caractériser les modalités d'établissement résidentiel d'autres centres urbains dont l'organisation spatiale est influencée par des facteurs de nature ethnique et linguistique.

**Vincent Roy** est géographe de formation. Il est analyste à la Division de la géographie de Statistique Canada.

**Jean-Michel Billette** est démographe de formation. Il est analyste à la Division de l'accès aux microdonnées de Statistique Canada.

## Travaux cités

- Allain, Greg. 2005. « La "nouvelle capitale acadienne" ? Les entrepreneurs acadiens et la croissance récente du Grand Moncton. » *Francophonies d'Amérique* 19 (printemps 2005) : 19-44. Imprimé.
- Allain, Greg. 2006. « Resurgo ! La renaissance et la métropolisation de Moncton, la ville-pivot des provinces maritimes et la nouvelle capitale acadienne. » *Francophonies d'Amérique* 22 (automne 2006) : 95-119. Imprimé.
- Apparicio, Philippe et Anne-Marie Séguin. 2002. « La division de l'espace résidentiel montréalais en fonction de la langue maternelle : apport des indices de ségrégation résidentielle. » *Canadian Journal of Urban Research* 11(2) : 265-297. Imprimé.
- Apparicio, Philippe, Valera Petkevich et Mathieu Charron. 2008. « Segregation Analyzer : a C#. Net application for calculating residential segregation indices. » *Cybergeo: European Journal of Geography*, article 414. <http://cybergeo.revues.org/16443>. Consulté sur Internet le 2 juillet 2012.
- Balakrishnan, T.R. 1976. « Ethnic Residential Segregation in the Metropolitan Areas of Canada. » *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie* 1(4) : 481-498. Imprimé.
- Bauder, Harald et Bob Sharpe. 2002. « Visible Minorities in Canada's Gateway Cities. » *The Canadian Geographer/Le Géographe Canadien* 46(3): 204-222. Doi : 10.1111/j.1541-0064.2002.tb00741.x. Imprimé.
- Beaudin, Maurice. 2005. « Sphère économique et minorité acadienne : bilan de la recherche et axes prioritaires d'intervention », dans Marie-Linda Lord (dir.), *L'émergence et la reconnaissance des études acadiennes : à la rencontre de Soi et de l'Autre*. Moncton, Association internationale des études acadiennes (AIEA), 137-158. Imprimé.
- Beaudin, Maurice et Éric Forgues. 2005. *La migration des jeunes francophones en milieu rural*. Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Imprimé.
- Bourne, Larry S. et Gerald M. Barber. 1971. « Ecological Patterns of Small Urban Centers in Canada. » *Economic Geography* 47(2) : 258-265. Doi : 10.237/143208. Imprimé.
- Bourne, Larry S. et Robert A. Murdie. 1972. « Interrelationships of Social and Physical Space in the City: A Multivariate Analysis of Metropolitan Toronto. » *The Canadian Geographer/Le Géographe Canadien* 16(3) : 211-229. Doi : 10.1111/j.1541-0064.1972.tb00178.x. Imprimé.
- Cao, Huhua et Olivier Dehoorne. 2002. « Transformation marquante dans la configuration spatio-linguistique de la région de Moncton au Canada. » *Annales de Géographie* 111(625): 303-319. Doi : 10.3406/geo.2002.1659. Imprimé.
- Cao, Huhua et Sylvain Lacombe. 2003. « Localisation des services de garde à l'enfance et de leur clientèle dans l'agglomération bilingue de Moncton au Canada. » *Études canadiennes* 55 : 25-51. Imprimé.
- Cao, Huhua. 2003. « The Application of Centographic Analysis to the Study of the Intra-urban Migratory Phenomenon in the Greater Moncton Area in Canada, 1981-1996. » *Romanian Review on Political Geography* 5(1): 16-25. Imprimé.

- Cao, Huhua, Omer Chouinard et Olivier Dehoorne. 2005. « De la périphérie vers le centre : l'évolution de l'espace francophone du Nouveau-Brunswick au Canada. » *Annales de Géographie* 114(642) : 115-140. Doi : 10.3406/geo.2005.21428. Imprimé.
- Charron, Mathieu. 2002. *L'évolution de la ségrégation résidentielle à Montréal de 1951 à 1996*. Rapport d'activité présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie, Québec, Université du Québec à Montréal. Imprimé.
- Charron, Mathieu et Richard Shearmur. 2005. « La ségrégation économique comme un phénomène complexe : une analyse spatio-temporelle du cas montréalais. » *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien* 49(4) : 332-351. Doi : 10.1111/j.0008-3658.2005.00100.x. Imprimé.
- Corbeil, Jean-Pierre, Claude Grenier et Sylvie Lafrenière. 2007. *Les minorités prennent la parole : Résultats de l'enquête sur les minorités de langue officielle 2006*. Ottawa, Statistique Canada, No 91-548-XIF au catalogue. <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-548-x/91-548-x2007001-fra.pdf>. Consulté sur Internet le 2 juillet 2012.
- Cormier, Michel. 1995. « Calling Moncton. » *Canadian Geographic* 115(4) : 24-35. Imprimé.
- Darroch, A. Gordon et Wilfred G. Marston. 1971. « The Social Class Basis of Ethnic Residential Segregation : The Canadian Case. » *American Journal of Sociology* 77(3) : 491-510. doi: 10.1086/225160. Imprimé.
- Davies, Wayne K. D. 1984. *Factorial Ecology*. Aldershot: Angleterre, Gower. Imprimé.
- Desjardins, Pierre-Marcel. 2002. *La périphérie n'est pas homogène. Trois régions du Nouveau-Brunswick : Madawaska, Gloucester et Kent-Westmorland* (Régions et économie du savoir). Moncton, Institut canadien de recherche en développement régional. Imprimé.
- Duncan, Otis Dudley et Beverly Duncan. 1955. « A Methodological Analysis of Segregation Indexes. » *American Sociological Review* 41 : 210-217. Doi : 10.2307/2088328. Imprimé.
- Durand, Martin. 2004. *Évolution et consolidation de l'espace francophone du Grand Moncton au Nouveau-Brunswick : 1960-2002*. Thèse de maîtrise inédite, Québec, Université Laval. Imprimé.
- Fong, Eric. 1996. « A Comparative Perspective of Racial Residential Segregation : American and Canadian Experiences. » *Sociological Quarterly* 37(2) : 501-528. Doi : 10.1111/j.1533-8525.1996tb01746.x. Imprimé.
- Forgues, Éric, Maurice Beaudin, Josée Guignard-Noel et Jonathan Boudreau. 2009. *Analyse de la migration des francophones au Nouveau-Brunswick entre 2001 et 2006*. Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Imprimé.
- Gilbert, Anne, André Langlois, Rodrigue Landry et Edmund Auger. 2005. « L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel. » *Francophonies d'Amérique* 20 : 51-61. Imprimé.
- Gilbert, Anne et André Langlois. 2006. « Organisation spatiale et vitalité des communautés francophones des métropoles à forte dominance anglaise du Canada. » *Francophonies d'Amérique* 21 : 105-129. Imprimé.

- Guignard, Josée. 2007. *Les migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick dans le territoire urbain de Moncton-Dieppe : Réseaux sociaux et vitalité ethnolinguistique*. Thèse de maîtrise, Moncton, Université de Moncton. Imprimé.
- Hall, Heather M. 2009. « Slow Growth and Decline in Greater Sudbury: Challenges, Opportunities, and Foundations for a New Planning Agenda. » *Canadian Journal of Urban Research* 18(1) : 1-26. Imprimé.
- Landry, Michelle. 2007. « Le nouveau projet de communautés rurales au Nouveau-Brunswick : une occasion d'acquisition de pouvoirs et d'autonomie pour les Acadiens. » *Francophonies d'Amérique* 23-24 (2007) : 15-29. Imprimé.
- Landry, Rodrigue et Réal Allard. 1990. « Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique ». *Revue Canadienne des langues vivantes/The Canadian Modern Language Review* 46(3) : 524-553. Imprimé.
- Landry, Rodrigue et Réal Allard. 1996. « Vitalité ethnolinguistique et étude de la francophonie canadienne », dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie, méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*. Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 61-87. Imprimé.
- Landry, Rodrigue et Serge Rousselle. 2003. *Éducation et droits collectifs : Au-delà de l'article 23 de la Charte*. Moncton, Éditions de la Francophonie. Imprimé.
- Lefebvre, Marie. 2006. « L'identité bilingue et le capital linguistique communautaire : Le cas du Grand Moncton. » *Francophonies d'Amérique* 22 (automne 2006) : 95-119. Imprimé.
- Leloup, Xavier. 2007. « Vers la ville pluraliste? Distribution et localisation des minorités visibles à Montréal, Toronto et Vancouver en 2001. » *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales* 30(2) : 263-292. Imprimé.
- Massey, Douglas S. et Nancy A. Denton. 1988. « The Dimensions of Residential Segregation. » *Social Forces* 67(2): 281-315. Doi : 10.2307/22579183. Imprimé.
- Polèse, Mario et Richard Shearmur. 2002. *La périphérie face à l'économie du savoir : La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique* (Régions et économie du savoir). Montréal, INRS Urbanisation, Culture et société; Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement. Imprimé.
- Racine, Jean-Bernard et Marc Cavalier. 1972. « Écologie factorielle et attributs géographiques. » *Cahiers de géographie du Québec* 16 (38) : 213-241. Imprimé.
- Roy, Vincent. 2008. *Institutions scolaires et vitalité francophone à Moncton, 1981-2001*. Thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa. Imprimé.
- Roy, Vincent et Huhua Cao. 2011. « Au-delà de l'assimilation linguistique : Les leçons à tirer des institutions scolaires francophones au Nouveau-Brunswick pour la Chine. » *Canadian Diversity / Diversité Canadienne* 9 (1) : 37-44. Imprimé.
- Shearmur, Richard et Mathieu Charron. 2004. « From Chicago to L.A. and back again: A Chicago inspired quantitative analysis of income distribution in Montreal. » *Professional Geographer* 56 (1) : 109-126. Imprimé.

- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). 2009. *Perspectives du marché de l'habitation : RMR de Saint John, RMR de Moncton et AR de Fredericton*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Imprimé.
- Statistique Canada. 1982. *Dictionnaire du recensement de 1981*. Ottawa, Ministre de l'Industrie (Statistique Canada). No 99-901 au catalogue. Imprimé.
- . 1992. *Dictionnaire du recensement de 1991*. Ottawa, Ministre de l'Industrie (Statistique Canada). No 92-301-XPB au catalogue. Imprimé.
- . 2007. *Dictionnaire du recensement de 2006*. Ottawa, Ministre de l'Industrie (Statistique Canada). No 92-566-X au catalogue. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pdf/92-566-fra.pdf>. Consulté sur Internet le 27 janvier 2011.
- . 2008. *Rapport sur l'état de la population au Canada, 2005-2006*. Ottawa, Ministre de l'Industrie (Statistique Canada). No 91-209-X au catalogue. Imprimé.
- Turcotte, Martin. 2010. « Commerce de détail et services en français. » *Tendances sociales canadiennes* No 11-008 au catalogue, Ottawa, Ministre de l'Industrie (Statistique Canada). Imprimé.
- Viaud, Gilles. 2006. « Deux chantiers de l'écologie factorielle : le genre et les petites villes. » *Cahiers de géographie du Québec* 50(141) : 303-309. Imprimé.
- Ville de Moncton. 2009. « Statistiques sur Moncton. » *Moncton : Une nouvelle vague nous soulève...*, Moncton, 2009. <http://www.moncton.ca>. Consulté sur Internet le 10 octobre 2010.
- Vincent, Guy. 1999. « Moncton : Portrait of Maritimes' pivotal city. » *Salzburger Geographische Arbeiten* 34 : 215-227. Imprimé.
- Vincent, Guy. 2003. « Le paradoxe du français à Moncton : Fragilité et force économique ? Le cas du quartier Sunny Brae. » *Francophonies d'Amérique* 16 : 133-148. Imprimé.

## Notes de fin de texte

<sup>1</sup> Les définitions de ces concepts sont disponibles en ligne dans les dictionnaires des recensements (Statistique Canada 1981; 1991; 2006).

<sup>2</sup> Le site Internet de la ville de Moncton (2009) prévoyait que les ventes au détail dans la région urbaine de Moncton atteindraient 2,14 milliards de dollars en 2009, soit 26 pourcent de plus que la moyenne des villes canadiennes.

<sup>3</sup> Voir le dictionnaire du recensement de 2006 pour plus de détails sur les deux définitions (Statistique Canada 2007).

<sup>4</sup> Il s'agit de migrants intraprovinciaux, interprovinciaux et internationaux.

<sup>5</sup> Au Canada, Moncton se classe au 10<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines de recensement dont la croissance démographique est la plus rapide (Ville de Moncton 2009).

<sup>6</sup> Personne dont les ancêtres, originaires de France, sont venus s'installer dans ce qu'ils appelaient à l'époque l'Acadie : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. De nos jours, la plupart des Acadiens se disent encore francophones.

<sup>7</sup> L'information relative à la langue maternelle est tirée de la version courte du questionnaire du recensement et est calculée pour l'ensemble de la population. Les autres variables, quant à elles, proviennent de la version longue du formulaire qui n'est administrée qu'à 20 pourcent des ménages. Les données obtenues sont donc issues d'estimations. Il est à noter que la population résidant dans des ménages collectifs (résidences pour personnes âgées, établissements carcéraux, hôpitaux, bases militaires, etc.) est exclue de ces estimations.

<sup>8</sup> Le concept de langue maternelle se veut ici une mesure de la première langue parlée et toujours comprise par le répondant. L'option bilingue caractérise les personnes qui, au cours de leur enfance, furent exposées de façon plus ou moins égale aux deux langues officielles du Canada. Cet indicateur ne doit pas être confondu avec la capacité à converser dans les deux langues officielles qui se trouve mesurée par la variable « connaissance des langues officielles : bilingue ».

<sup>9</sup> Les questions liées à la connaissance et à l'utilisation des langues non officielles, de même que les origines ethniques autres que française et anglaise furent, au départ, incluses dans nos modèles. Elles ont dû cependant en être retirées en raison de leur potentiel explicatif trop faible, la situation linguistique de Moncton étant d'abord et avant tout une situation de diglossie et non de polyglossie.

<sup>10</sup> Il est à noter que les variables censitaires se rapportant à l'origine ethnique sont parfois sujettes à controverse en raison de l'inclusion de catégories problématiques telle l'origine ethnique « canadienne » répertoriée depuis 1996. Pour cette raison, nous n'avons considéré ici que deux variables ethniques : les origines ethniques françaises (acadienne et française) et les origines ethniques des îles britanniques (anglaise, écossaise, galloise, irlandaise et britannique). Ces deux catégories correspondent à plus de 80 pourcent de la population totale de la région urbaine de Moncton pour chaque année considérée et ne concernent nullement l'identité, la nationalité ou la citoyenneté des individus, mais uniquement l'appartenance ethnique ou culturelle de leurs ancêtres. Il s'agit d'un indicateur objectif d'ascendance qui ne saurait être confondu avec les concepts qualitatifs éminemment plus complexes que sont l'identité et l'ethnicité.

<sup>11</sup> Les facteurs générés sont orthogonaux et la méthode de maximisation de la variance employée est la rotation varimax.

<sup>12</sup> Le parachèvement du boulevard Wheeler remonte seulement à 1989.

<sup>13</sup> Il convient de garder à l'esprit que cette différence est en grande partie attribuable au passage de 92 secteurs de dénombrement à 157 aires de diffusion entre 1991 et 2006.